



## Commune de Saint-Etienne-sur-Chalaronne

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Pouvoirs : 2

Votants : 16

L'an deux mille vingt-trois, le 5 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le 29 août 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Gaëtan Fauvain, Maire.

**Présents** : Gaëtan Fauvain, Anthony Laidet, Dany Alves, Nathalie Beudet, Sylvain Damezin, Anaïs Batteur, Fabien Cognò, Caroline Fructuoso, Julien Frety, Lauriane Sorgue, Benoît Juliat, Rosie Gimaret, Gérard Dumire, Sandra David-Boudet

**Absents excusés** : Céline Rivet, Pierre-Arnaud Noiret, Christelle Paget, Natacha Akyurek, Cédric Brevet

**Pouvoirs** : De Pierre-Arnaud Noiret à Benoît Juliat et de Cédric Brevet à Gérard Dumire

**Secrétaire de séance** : Lauriane Sorgue

#### ● APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE DU 24 JUILLET 2023

Le procès-verbal du 24 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité

#### ● ORDRE DU JOUR DU 5 septembre 2023

- Vente terrain et travaux bar
- Décision modificative N°3 et nouvelle opération : création d'un mode doux route de Valeins
- Choix devis logements communaux – volets et système chauffage
- Choix devis – rafraîchissement passerelle (**retirée**)
- Eclairage sportif
- Frais de scolarité pour un élève en classe ULIS école Chatillon sur Chalaronne
- Tour de table des adjoints
- Informations de Monsieur le maire

#### ● DELIBERATIONS ADOPTEES

##### 45 - 2023 Vente d'une parcelle et travaux bar

Monsieur Anthony Laidet, adjoint au maire, rappelle au conseil municipal, l'opération 303 relative à L'acquisition du bar « Rue des Etangs ». Il explique que pour pouvoir louer le local acquis dernièrement, il convient de faire des travaux préparatoires (maçonnerie, plomberie, électricité, sols et murs) au futur aménagement, pour un montant prévisionnel d'environ 100 000 €.

Il demande à l'assemblée son accord pour demander des devis pour ce projet, et il propose la vente du terrain, classé en zones UA et UB, sis « Rue des Etangs » Parcelle C59, pour un montant de 100 000 € suite à l'estimation des domaines du 31/01/2023 pour 90 000 € (+ / - 10%).

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, avec 11 voix « pour » ; 2 abstentions et 3 voix « contre » :

- **Donne** son accord pour l'aménagement du bar.
- **Autorise** le maire, ou son représentant à demander des devis.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le maire, ou son représentant, pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les documents s'y rapportant.

★ ★ ★ ★ ★

##### 46 - 2023 DM N°3 – Nouvelle opération 318 : création d'un mode doux « Route de Valeins »

Monsieur Anthony Laidet, adjoint au maire, rappelle au conseil municipal, les travaux visant à aménager un mode doux sur la route de Valeins. Il précise que ces travaux consistent à créer des trottoirs sécurisés pour piétons et cyclistes longeant la route, avec l'enfouissement des réseaux secs.